

**Séance publique du 23 février 2023  
à 18h00**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**N° DCC 2023-022**

Administration générale

Préparation du Contrat  
Négocié II  
à passer avec le  
Département de la Loire

Inscription des projets à  
rayonnement intercommunal

La convocation de tous les membres en exercice du Conseil communautaire a été faite le **17 février 2023**, dans les formes et délais prescrits par la loi.

**Etaient présents :**

Christine Aranéo - Marcel Augier - Jean-Jacques Banchet - Pierre Barnet - Isabelle Berthelot - Franck Beysson - Romain Bost - Edmond Bourgeon - Laurence Boyer - Marie-Christine Bravo - Catherine Brun - Marie-France Catheland - Yves Chambost - Nicolas Chargueros - Jean-Luc Chervin - Christine Chevillard - Pierre Coissard - Patrick Collet - Aimé Combaret - Sandra Creuzet-Taite - Marie-Laure Dana Burnichon - Hervé Daval - Jean-Paul Descombes - Pierre Devedeux - Christian Dorange - David Dozance - Christian Dupuis - Daniel Fréchet - Marie-Françoise Gaume - Jacky Geneste - Gilles Goutaudier - Quentin Guillermin - Guy Lafay - Fabien Lambert - Hélène Lapalus - Christelle Lattat - Christian Laurent - Maryvonne Loughraieb - Adina Lupu Bratiloveanu - Muriel Marcellin - Jean-Luc Mardeuil - Eric Martin - Franck Maupetit - Véronique Mouiller - Yves Nicolin - Gilles Passot - Yves Perrin - Jade Petit - Marcel Peuillon - Éric Peyron - Serge Pralas - Stéphane Raphaël - Vickie Redeuilh - Marie-Hélène Riamon - Clotilde Robin - Martine Roffat - Alain Rossetti - Corinne Troncy - Jacques Troncy - Denis Vanhecke - Gilbert Varrenne.

**Etaient absents :**

Cf page suivante.

Nombre de conseillers	
En exercice	<b>83</b>
Présents	<b>61</b>
Pouvoirs	<b>13</b>
Pour	<b>69</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>5</b>

Certifié exécutoire	27/02/2023
Reçu en Préfecture	24/02/2023
Publié	27/02/2023

<b>Absents</b>	<b>Ni pouvoir Ni suppléant</b>	<b>Suppléant</b>	<b>Pouvoir donné à...</b>
Jean-Marc Ambroise			Christian Laurent
Martine Barroso			Serge Pralas
Jean-Yves Boire			Yves Nicolin
Michelle Bouchet			Isabelle Berthelot
Dominique Bruyère			Pierre Devedeux
Jean-Marc Detour	X		
Catherine Dufossé			Marie-Laure Dana Burnichon
Itidil Fadhloun Barboura	X		
Annie Gerenton			Sandra Creuzet-Taite
Patricia Goutorbe	X		
Jean-Paul Heyberger	X		
Patrick Meunier	X		
Lucien Murzi			Edmond Bourgeon
Pascal Muzart	X		
Nabih Nejjar			Véronique Mouiller
Mahdi Nouibat	X		
Philippe Perron			Christelle Lattat
Christophe Pion	X		
Didier Prunet			Laurence Boyer
Sophie Rotkopf			Corinne Troncy
Jean Smith	X		
Isabelle Valcourt			Jean-Luc Mardeuil

Secrétaire désignée avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance : Jade Petit.

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération ;

Considérant que les contrats de financement, nommés Contrats Négociés, contractualisés entre le Département de la Loire et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de son ressort territorial ont pour but de soutenir les projets intercommunaux ou communaux d'envergure intercommunale ;

Considérant que le Contrat Négocié I signé avec le Département de la Loire est arrivé à échéance le 31 décembre 2022 ;

Considérant le Comité de pilotage du Contrat Négocié en date du 28 novembre 2022, réunissant les élus de Roannais Agglomération et du Département de la Loire, a défini les objectifs et enjeux du prochain Contrat Négocié ainsi que les projets au rayonnement intercommunal que Roannais Agglomération pourrait inscrire dans ce nouveau contrat ; à savoir l'aménagement des Bords de Loire phase II en maîtrise d'ouvrage de la Ville de Roanne et la création d'un centre aqualudique en maîtrise d'ouvrage de Roannais Agglomération ;

Considérant que le Département de la Loire, par courrier du 18 janvier 2023, a confirmé que lesdits projets trouvent tout leur sens dans le futur Contrat Négocié et demandé à Roannais Agglomération de les approuver en Assemblée délibérante ;

Considérant que Roannais Agglomération a approuvé la programmation des études relatives au projet de création de centre aqualudique ;

Considérant que la Ville de Roanne a approuvé l'engagement des travaux d'aménagement des Bords de Loire phase II ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- Approuve l'inscription au prochain Contrat Négocié avec le Département de la Loire des deux projets suivants : l'aménagement des Bords de Loire phase II en maîtrise d'ouvrage de la Ville de Roanne et la création d'un centre aqualudique en maîtrise d'ouvrage de Roannais Agglomération.

La Secrétaire de séance,  
Jade Petit

Le Président,  
**Yves Nicolin,**  
Maire de Roanne